



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Alors que l'été s'installe enfin, la Ville de Neuchâtel sensibilise les établissements publics et la population aux nuisances dues au bruit

Une ville qui bouge, mais où le bruit ne doit pas fâcher tout rouge !

La Ville de Neuchâtel veut sensibiliser les établissements publics et toute la population, notamment celle qui aime sortir le soir, aux nuisances dues à un bruit excessif. Pour ce faire, et c'est une première, elle a démarré ce printemps une campagne qui se poursuivra tout l'été. Au centre de cette action, les médiateurs urbains proposent des affiches et des dessous de verres thématiques, avec pour objectif de promouvoir une cohabitation harmonieuse entre noctambules et riverains.

Une ville peut être vivante et festive tout en conservant un niveau de décibels le plus compatible possible avec le sommeil de ses habitants. Avec son centre animé le week-end, avec une population jeune et joyeuse appelée à cohabiter avec des habitant-e-s parfois moins enclins à apprécier les débordements des noctambules, Neuchâtel s'est attelée depuis plusieurs années à trouver un équilibre entre réjouissances nocturnes et égards pour le voisinage. Et cette question prend tout son sens avec l'arrivée de l'été ! «Cet équilibre essentiel à la qualité de vie passe par le dialogue, et il faut le cultiver», précise d'ailleurs Pascal Sandoz, conseiller communal en charge de la Sécurité.

Dans le cadre de la Journée contre le bruit, la Ville de Neuchâtel, par son service de la Sécurité urbaine, a initié, le 27 avril dernier, une première campagne de prévention contre les nuisances sonores, avec la collaboration active de l'inspecteur en nuisances sonores responsable de cette campagne, de son assistant, tous deux spécialisés dans le domaine du bruit, et des médiateurs urbains. Pour rappel, ceux-ci sont entrés en fonction à la Ville de Neuchâtel en décembre dernier avec un rôle de facilitateurs de lien social, par l'information, la médiation et la sensibilisation.

80 établissements publics sensibilisés

Les médiateurs urbains se sont rendus dans 80 établissements publics de la ville, pour proposer des affiches et ronds à bières estampillés du slogan, décliné dans une campagne nationale : « Ensemble dans le respect et la tolérance ».

Dans ce même esprit préventif et non répressif, la sécurité urbaine peut aussi proposer des démonstrations de niveau sonore au moyen d'un sonomètre, tant pour mesurer les décibels de la musique, règlementés et maîtrisables, que ceux, volatiles et imprévisibles, émis par le public, qui ne s'en rend pas forcément compte...

Les tenanciers de bars et de restaurants approchés par les médiateurs urbains ont tous bien accueilli cette action, et nombre d'entre eux ont d'ailleurs fait part de leur vif intérêt à suivre les résultats de cette campagne, qui fait l'objet de bilans intermédiaires tous les 15 jours et se poursuivra jusqu'à la fin de l'été.

Direction de la Sécurité

Neuchâtel, le 30 juin 2016

Renseignements complémentaires:

Pascal Sandoz, conseiller communal, directeur de la Sécurité, tél. 032 717 72 01

Thierry Bugnon, inspecteur en nuisances sonores, Sécurité urbaine, tél. 032 722 23 07

thierry.bugnon@ne.ch